



Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture  
International Federation of Action by Christians for the Abolition of Torture  
Federación Internacional de la Acción de los Cristianos para la Abolición de la Tortura



## **FIACAT et ACAT Bénin**

### **Contribution au troisième examen périodique du Bénin**

### **Troisième cycle de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme**

**28<sup>ème</sup> session, octobre – novembre 2017**

**Mars 2017**

## Auteurs du rapport

### **FIACAT**

*La Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, la FIACAT, est une organisation internationale non gouvernementale de défense des droits de l'homme, créée en 1987, qui lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort. La Fédération regroupe une trentaine d'associations nationales, les ACAT, présentes sur quatre continents.*

#### **La FIACAT représente ses membres auprès des organismes internationaux et régionaux**

Elle bénéficie du Statut consultatif auprès des Nations Unies (ONU), du Statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du Statut d'Observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). La FIACAT est également accréditée auprès des instances de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

*En relayant les préoccupations de terrain de ses membres devant les instances internationales, la FIACAT vise l'adoption de recommandations pertinentes et leur mise en œuvre par les gouvernements. La FIACAT concourt à l'application des Conventions internationales de défense des droits de l'homme, à la prévention des actes de torture dans les lieux privés de liberté, à la lutte contre les disparitions forcées et au combat contre l'impunité. Elle participe également à la lutte contre la peine de mort en incitant les États à abolir cette disposition dans leur législation.*

Pour être encore mieux entendue, la FIACAT est membre-fondateur de plusieurs collectifs d'action, notamment la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP), la Coalition internationale contre les disparitions forcées (ICAED) et le Human Rights and Democracy Network (HRDN).

#### **La FIACAT renforce les capacités de son réseau de trente ACAT**

La FIACAT aide ses associations membres à se structurer. Elle soutient le processus qui fait des ACAT des acteurs de poids de la société civile, capables de sensibiliser l'opinion publique et d'avoir un impact sur les autorités de leur pays.

Elle contribue à faire vivre le réseau en favorisant les échanges, en proposant des formations régionales ou internationales et des initiatives communes d'intervention. Ainsi, elle soutient les actions des ACAT et leur apporte un relais sur le plan international.

#### **La FIACAT, un réseau indépendant de chrétiens unis pour l'abolition de la torture et de la peine de mort**

La FIACAT a pour mission de sensibiliser les Églises et les organisations chrétiennes à la torture et à la problématique de la peine de mort et de les convaincre d'agir pour leur abolition.

### **ACAT Bénin**

L'Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture au Bénin (ACAT-Bénin,) affiliée à la Fédération internationale de l'ACAT (FIACAT), depuis 1992 réalise diverses activités en matière de lutte pour la promotion et la protection des droits humains en particulier pour l'abolition de la torture.

L'ACAT Bénin dans sa volonté de faire respecter les droits de l'homme dans le pays mène diverses actions à savoir :

- Une collaboration avec diverses institutions politiques dans le cadre de l'élaboration et de la promulgation de divers lois et codes en association avec la FIACAT.
- La rédaction de rapports alternatifs conjoints avec la Fédération Internationale des ACAT devant les mécanismes internationaux (ONU) et régionaux (CADHP).
- La participation à des conférences, séminaires, journées de réflexion relatifs aux droits humains et aux conditions de détention au Bénin.
- Des visites périodiques dans les prisons civiles du Bénin ont permis aux membres ACAT de se rendre compte et de dénoncer les conditions malheureuses faites aux détenus. Des propositions et suggestions ont toujours accompagné ses visites.
- L'ACAT Bénin est membre du Conseil National Consultatif des Droits de l'Homme (CNCDDH), un organe regroupant des représentants de l'Etat et de la société civile béninoise des organisations de défense et de promotion des droits humains. Ce conseil organise des séminaires au cours desquels sont débattus des questions relatives au respect des droits humains. L'ACAT Bénin est également membre du réseau des ONG Béninoises de défense des droits de l'homme.

Le projet de lutte contre la Détention Préventive Abusive (DPA) a renforcé davantage les capacités des bénévoles de l'ACAT Bénin à travers des visites effectuées dans les prisons civiles et a permis de mieux recenser les cas de violation des droits humains en milieu carcéral. Notons par ailleurs que des pétitions sont régulièrement signées pour exhorter ou dénoncer des violations des droits humains et des actes de torture pratiqués au Bénin. Des journées portes ouvertes de sensibilisation pour faire connaître les activités de l'ACAT sont organisées régulièrement ainsi que des activités de plaidoyer visant à sensibiliser les acteurs et autorités politico-judiciaires dans l'adoption de décision, lois et codes pour abolir et condamner les violations des droits humains et la torture.